

Président de séance :	Tommy Vanoudendycke	Secrétaire de séance :	T.Vanoudendycke/C.Hirzel
Début de la séance :	18h00	Fin de la séance :	20h50

MEMBRES COMITE :

Tommy VANOUDENDYCKE ; Baptiste BON ; Manon BRASSEUR ; Renato PORTERAT ; Ludovic FANTINO.

CLUBS PRESENTS : 6 sur 13.

CS Bourail :	CTNC : Natalia PRADO
ECV :	EDN :
JS La Foa : Laurent LECAILLE	VCC Mont-Dore : Jean-François STUMPH
VTT PASSION :	AC Dumbéa : Henri MICHEL-VILLAZ
CCNC :	CCN-HP7 :
COTNC : Gérard SALAUN	OSA :
SPORT PRO : Christopher JENNER	

ORDRE DU JOUR :

- Point d'actualité
- AG du CRC-NC et du CCPS
- Révision des règlements Coupes et Trophée 2022
- Plan de formation et investissement 2022
- Déplacement des coureur-e-s en sélection NC (oceania, dom-tom...)
- Calendrier 2022
- Questions diverses

PREAMBULE :

Le président tient à féliciter et mentionner la présence de Natalia Prado qui occupe dorénavant la présidence du club du CTNC. Nicolas Ciesielski passe trésorier.

DEROULEMENT :

POINT N°1 : Sujets d'actualité

Nouvelle réglementation sur les braquets des minimes/cadets

La nouvelle réglementation fédérale prévoit qu'au 1^{er} janvier 2022, les cadets pourront utiliser les braquets libres, de même pour les cadettes et minimes filles.

Le CRCNC ne peut aller à l'encontre d'une disposition fédérale, ainsi sera mis en application ladite règle pour les cadets et cadettes. En revanche, en accord avec la DTN, étant donné le peu de filles en minimes (une seule actuellement) et étant donné qu'elles courent avec les minimes garçons, les minimes filles resteront en braquet limité.

Travaux sur le Vélodrome en 2022

De mai à juin 2022 des travaux de démolition des tribunes des virages du vélodrome seront effectués. Le gouvernement va lancer les appels d'offres pour ce chantier vers le mois de février. Il est convenu avec la DJSNC que le CRCNC soit impliqué dans l'approche du chantier, afin que nous puissions connaître le plus tôt possible les impacts de ce chantier sur nos activités sportives et administratives, selon si le site est inaccessible ou pas durant les travaux.

Le président a indiqué au directeur de la DJSNC qu'en 2020 et en 2021 les compétitions sur piste n'avaient pas pu avoir lieu pour cause de désordres techniques de l'infrastructure, et qu'une troisième année consécutive aurait des conséquences certaines.

Il est aussi depuis très récemment, remis à l'étude le projet de réhabilitation du site Numa Daly dans son ensemble. La DJSNC via le CTOS mène une analyse des besoins auprès des ligues et comités « utilisateurs » du site. Une première réunion s'est tenue le 6/12/21. Pas moins de 10 ligues et comités sont concernés. Les besoins sont divers et variés, mais le constat est que l'ensemble du site est défaillant. Pour les prochains contrats de développement, il sera fort probable qu'un nouveau projet de réhabilitation voit le jour. Le CRCNC fera tous les efforts nécessaires pour faire comprendre qu'il nous faut avoir un vélodrome à Nouméa.

Indemnité de bénévolat

Lors de la table-ronde réalisée le 20/11, une question avait été posée sur les possibilités de pouvoir rémunérer un bénévole par une association de loi 1901, comme cela est rendu possible en métropole. Après sollicitation du CTOS sur ce sujet, il nous a été répondu que des premières approches avaient été faites en ce sens il y a quelques années, mais sans volontés politiques de les faire avancer. Le CTOS prend note de la demande du CRCNC et des membres affiliés de réenclencher les discussions à ce niveau en 2022.

Décès du cycliste septuagénaire et actions pour les voies cyclables

On a vécu en 2021 de multiples accidents sur les routes impliquant des cyclistes. Le CRCNC tient à dire qu'il n'est pas insensible à ces situations et à la dégradation progressive de l'insécurité des cyclistes sur les routes. Le président et son équipe ne reste pas inactif sur le sujet et travaille conjointement avec la prévention routière et l'association Droit au Vélo, pour que les problématiques puissent être entendues et afin de trouver des solutions pour préserver la sécurité des cyclistes. Si ce phénomène n'est pas endigué, c'est le devenir du cyclisme sur route qui est en question. C'est pour cette raison que nous devons être actifs et entendus par les collectivités. Il faudra peut-être envisager des actions plus visibles pour être entendus, mais cela se discutera en concertation avec les clubs.

Prime exceptionnelle FFC pour les écoles de vélo

Le bureau exécutif de la FFC a voté pour l'année 2021, la mise en place d'une prime exceptionnelle visant à récompenser les clubs qui avaient réussi à augmenter leur effectif de jeunes. Face aux effets induits de la crise sanitaire, et sur les efforts faits par les clubs pour maintenir et attirer les jeunes dans le club malgré le contexte « covid », une prime de 100 euros est attribuée si l'effectif des jeunes est en augmentation de 10 jeunes par rapport à 2020. 200 euros pour une augmentation de 20 jeunes, et 300 euros pour 30 jeunes.

La très bonne nouvelle est que cette prime est reconduite pour 2022.

Projet TINA 2024

Comme vous le savez sans doute, la Province Sud a obtenu le label « terre de jeu 2024 » pour les Boucles de Tina. Ce label est attribué par le COJO (Comité d'Organisation des JO) de Paris 2024. Pour accompagner et être en adéquation avec ce label, la Province Sud a sollicité le CRCNC et la FFC pour faire évoluer le site afin qu'il soit labellisé comme « Stade VTT XCO ». Les prestations et réunions de travail ont été menées par le CRCNC avec la PSUD et la FFC pour monter le dossier et afin de le faire correspondre au cahier des charges de la FFC.

Si le dossier est accepté, les travaux sur les boucles de Tina seront faits en 2022.

Fermeture des bureaux du 15/12 au 15/01

Le président informe que la permanence des bureaux du comité sera fermée du 15 décembre au soir, et réouverture le 17 janvier 2022. En cas de besoin, un rendez-vous peut être pris avec un membre du bureau du comité directeur.

Renouvellement des licences 2022

Le président demande que les clubs encouragent le plus possible leurs licenciés à renouveler leur licence par le site internet « licence.fcc.fr », si un club a besoin d'assistance en la matière, qu'il n'hésite pas à nous solliciter.

POINT N°2 : Dates des AG du CRC-NC et du CCPS

Pour le CCPS : vendredi 21 janvier 2022 à 18H.

Pour le CRCNC : vendredi 28 janvier 2022 à 18H.

Elles se tiendront dans la salle de réunion du CRCNC.

POINT N°3 : -Révision des règlements Coupes et Trophée 2022

La mise en place en 2021 d'une Coupe de Calédonie sur chacune des 3 disciplines majoritairement pratiquées actuellement en Nouvelle-Calédonie a été satisfaisante. De même pour la première année d'existence du Trophée Territorial des Clubs. L'objectif de ce trophée et de ces coupes est de générer une motivation supplémentaire, et une rivalité saine entre les cyclistes et une cohésion inter-catégorie au sein des clubs. C'est le constat qui l'en ressort sur la saison 2021. Aussi, dans certaines catégories, ce n'est pas forcément le plus fort sur le papier qui a été titré, mais celui le plus régulier et le plus assidu.

Des coureurs nous ont interrogés car ils ne comprenaient pas pourquoi certaines épreuves ne comptaient pas dans le classement de la Coupe. Fort de ce constat, on pense qu'il y a un intérêt pour tous (club organisateur, cyclistes et le CRCNC) que toutes les épreuves de type « compétition » soient inscrites dans la coupe.

Nous envisageons aussi des petites évolutions des règlements de Coupes et du Trophée. Les commissions y travaillent, et ces derniers vous seront communiqués avant l'ouverture de saison.

POINT N°4 : Plan de formation et investissement 2022

PLAN DE FORMATION

- Une formation « arbitre club » sera ouverte à partir de Mars, elle se déroule en ligne par le suivi des cours sur le site de l'institut de formation de la FFC. Les clubs qui ne disposent pas d'arbitres régionaux en leur sein, sont dans l'obligation d'avoir un arbitre club à minima.
- Une formation « arbitre régional » avec spécialité VTT et une autre avec spécialité Route seront également proposées en 2022.
- Une formation « animateur fédéral » et « éducateur fédéral » seront également proposées, il nous faudra définir les modalités d'organisation avec la DTN, selon le nombre de participants.

PLAN D'INVESTISSEMENT

En 2021, le CRCNC n'a bénéficié d'aucunes subventions de la part de la Nouvelle-Calédonie. Seulement des subventions ANS qui ont permis de couvrir certaines actions. Dans le budget 2021 qui avait été proposé, nous souhaitions faire l'investissement d'un système de chronométrage moderne et efficace, en particulier sur les épreuves sur route. Cela n'a pas pu se faire en 2021, mais nous envisageons de le faire pour 2022.

L'idée est d'établir une convention avec InLive pour couvrir le chronométrage de toutes les épreuves VTT XC et Route de l'année, avec un tarif conventionné. Plus il y aura d'épreuves inscrites dans cette convention et meilleur en sera le tarif de prestation de InLive.

Les clubs présents sont favorables à la mise en place d'un tel système et d'un tel fonctionnement, le CRCNC va donc reprendre les discussions déjà entamées avec InLive pour obtenir des propositions de conventions.

Une des hypothèses évoquées entre les clubs et le CRCNC afin de financer le plus équitablement possible ce projet, est peut-être que les compétiteurs/compétitrices assume une toute petite quote-part.

Nous reviendrons au plus vite vers les dirigeants des clubs si les discussions avec InLive vont dans le bon sens.

POINT N°5 : Déplacement des coureur-e-s en sélection NC (oceania, dom-tom...)

En 2022, nous avons tous l'espoir de pouvoir voyager et ainsi prendre part aux compétitions à l'étranger.

Les compétitions prévues et définies comme étant des objectifs de participation du CRCNC sont :

- Les **OCEANIA UCI** : du 27/03 au 10/04 qui se dérouleront sur Brisbane.
Les catégories Elite, U23 et U19, Homme et Femme sont proposées, sur des épreuves VTT XC, Route en ligne et CLM, Piste.

Le CRCNC apportera une aide financière à hauteur de 70KF pour :

- o 2 hommes et 2 femmes pour le XC,
- o 2 hommes et 2 femmes pour la Route,
- o 1 coureur pour la Piste.

Il s'agit d'un quota maximum, pouvant être revue à la baisse selon les critères qualificatifs qui seront définis prochainement et mis en application sur les épreuves qualificatives inscrites au calendrier régional 2022.

- Les **championnats de France des Outres-mers** : le 11 et 12 juin, sur l'île de La Réunion.

Après une discussion avec les représentants des clubs présents, il a été décidé de faire une réunion d'information avec les coureurs le 22/12/2021 à 18h sur la pelouse du vélodrome. Nous étendrons aussi sur la présentation des autres déplacements possible à l'étranger.

POINT N°6 : Calendrier 2022

Un tour de table est effectué avec les clubs pour choisir les dates qu'ils souhaitent pour leurs épreuves. On commence en premier par les clubs les plus éloignés de Nouméa.

Pour les épreuves sur piste, on restera sur des soirées en semaine, et à définir selon l'impact des travaux de démolition, et des objectifs sportifs (Océania, championnat de France).

Les clubs non présents n'ont pu inscrire leurs dates, un mail leur sera envoyé pour les obtenir selon les dates restantes disponibles. Afin que le calendrier ne soit pas surchargé et incohérent, le CRCNC a proposé un certain nombre de dates, reste ensuite aux clubs de choisir parmi ces dates.

Le calendrier sera mis en ligne le 3 janvier 2022.

Il est rappelé que les dossiers de course pour février et mars, doivent être transmis au CRCNC avant le 24/12.

POINT N°7 : Questions/Réponses/Remarques

- Laurent LECAILLE : Tiens à signaler et à faire passer le message aux VTTistes qui roulent sur le parcours de l'ancien squat de SAKAMOTO, qu'il faut, d'une part faire preuve de vigilance car des marcheurs et coureurs à pied empruntent également la piste, et d'autre part qu'il y a aussi des riverains à proximité et qu'il faut respecter le site.

La séance est levée à 20h50.

== FIN DE LA REUNION ==